

AVIS DE CONCOURS
CONCOURS D'AGENT SPÉCIALISÉ DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE
DE LA POLICE NATIONALE
- SESSION DU 04 mai 2017-

I - CALENDRIER DU CONCOURS

- Clôture des inscriptions : 5 Avril 2017 à 23 h 59 (pour les inscriptions internet)
ou 5 Avril 2017 (par courrier : le cachet de la poste faisant foi)
- Épreuves d'admissibilité : 04 Mai 2017
- Épreuves d'admission : entre le 03 et le 07 Juillet 2017

II - NOMBRE DE POSTES OUVERTS

Concours externe : NC - Concours Interne : NC (localisation géographique inconnue)

III - CONDITIONS DE PARTICIPATION

↳ Concours Externe :

- Être de nationalité française
- Être âgé de 18 ans au moins au 1er janvier de l'année du concours
- Être reconnu physiquement apte à l'emploi
- Être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP...) ou en possession d'un titre ou d'une qualification reconnue comme équivalente. **N.B. : Le brevet des collèges n'est pas un diplôme de niveau V et ne sera donc pas pris en compte.** Sont admis en équivalence les diplômes étrangers (européens ou non) de même niveau. L'expérience professionnelle pourra également constituer une équivalence du diplôme requis. Le candidat devra justifier d'au moins 3 ans d'activité dans l'exercice d'une profession de même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (2 ans pour les titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis). **N.B. : les mères et pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme.**
- Être en règle avec la législation sur le service national.

↳ Concours Interne :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques justifiant d'un an de services publics au 1er janvier de l'année du concours. Ces fonctionnaires doivent être en activité, en détachement ou en congé parental à la date de clôture des inscriptions.

IV - ÉPREUVES DU CONCOURS

1- Épreuves d'admissibilité communes aux deux concours, externe et interne

- Questionnaire à choix multiples et/ou problèmes permettant d'apprécier les connaissances du candidat en mathématiques, sciences de la vie et de la terre, biologie, chimie et physique (durée : 2 heures – coefficient : 2 note éliminatoire : inférieure à 5/20)
- Épreuve écrite consistant à répondre, à partir d'un texte général d'une page maximum, à six à huit questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et ses capacités à retranscrire et à ordonner les idées principales du texte (durée : 2 heures – coefficient : 1 - note éliminatoire : inférieure à 5/20)
- Tests psychotechniques destinés à évaluer la compatibilité du profil psychologique du candidat avec les missions de la police technique et scientifiques (durée : 2 heures)

2- Épreuves d'admission communes aux deux concours, externe et interne

- Entretien libre du candidat avec le jury durée : 20 minutes, dont 5 minutes de présentation – coefficient : 3 note éliminatoire : inférieure à 5/20)
- Épreuve facultative de langue vivante (durée : 15 minutes – coefficient : 1)

V- RENSEIGNEMENTS

Au SGAMI Sud-Est / DRH / Bureau du recrutement : 215 rue André Philip- 69003 LYON- 4^{ème} étage-(de 8 H à 16 H 20 sans interruption)

Par téléphone : 04.72.84.54.54 ou 04.72.84.54.55 – Par courriel : sgami-se-recrutement@interieur.gouv.fr

VI – INSCRIPTIONS

- Soit par INTERNET : possibilité de télécharger le dossier de candidature ou de vous inscrire en ligne sur le site : www.lapolicenationale recrute.fr
- Soit retrait d'un dossier d'inscription auprès du bureau du recrutement du SGAMI Sud-Est :
215 rue André Philip 69003 LYON - 4^{ème} étage